

Annexe nO 669.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL.

9 juillet 1914.

SECTION DE RENSEIGNEMENTS
AUX ARMÉES.

W 25/S. R. A. 2.

*A Monsieur le ministre de l'Intérieur (Cabinet), sous le couvert
de Monsieur le ministre de la Guerre (Cabinet).*

Les derniers événements ont mis en lumière l'action réciproque de l'intérieur sur les tranchées et du front sur l'intérieur, par suite du va-et-vient constant des permissionnaires et de la gratuité de la correspondance.

Ils ont permis d'apercevoir les réactions qu'exercent à l'avant les courants d'idées, les aspirations, les modes de penser, l'état d'esprit de l'arrière, les bruits et rumeurs de toutes sortes, issus du pays, ainsi que le rôle déterminant des affirmations et des discussions de la presse parisienne et régionale. Ils ont mis en relief, d'autre part, l'acuité des impressions qu'engendre à l'arrière l'expression ou la constatation du moral des combattants.

On a pu en outre se rendre compte qu'il existe entre l'intérieur et les armées, non seulement une communication intime, permanente et générale, mais qu'il se produit une interpénétration locale, temporaire parfois, toujours d'une grande vivacité. C'est ainsi qu'on a pu relever, très nettement, le rôle joué en certains secteurs du front par certains événements, certains journaux particuliers aux régions de St-Étienne, de Moulins, de Lyon, de Limoges, et qu'en regard le contrôle des correspondances aux armées met en évidence les répercussions qu'exercent sur quelques points de l'intérieur les lettres de certains secteurs du front.

Pour prévoir l'éclosion, puis contrarier le développement aux armées de courants fâcheux, généraux ou propres à certains recrutements, appliquer judicieusement les remèdes qu'ils comportent, parer préventivement à leurs effets, j'estime qu'il y aurait le plus grand intérêt à ce que je fusse informé exactement du moral général de l'intérieur, de ses modalités locales, de ses variations périodiques, de l'importance des journaux qui réagissent sur lui.

Je vous demande donc de bien vouloir me communiquer régulièrement:

1° Les renseignements que vous fournissent vos services sur le moral de l'intérieur, l'état des esprits, les impressions relatives aux choses du front et de la guerre, les bruits déprimants qui pourraient circuler;

2° Les renseignements sur le même sujet que vous adressez vos préfets ou que vous pourriez leur demander de vous adresser;

3° Le tirage des journaux parisiens et régionaux;

4°. L'importance de la diffusion, par région, des organes qui ne sont pas strictement locaux.

En possession de ces données, j'aurais la possibilité d'appliquer &u front, généralement et là où il le faudrait, des mesures appropriées et, d'autre part, de vous signaler les parties du territoire qui exercent sur certaines troupes ou en reçoivent à un moment donné une impression fâcheuse.

Seul, l'établissement de cette collaboration précise et suivie, m'apparaît susceptible de nous procurer les éléments indispensables à la conduite d'une action éclairée et efficace contre le renouvellement d'incidents semblables à ceux qui se sont produits aux armées.

PÉTAIN.

Annexe n° 670.

GHANDQUARTIER GÉNÉRAL.

9 juillet 1917.

3^e BUREAU.

ÉQUIPEMENT DU FRONT DU G. A. C.

Voies ferrées normales et métriques à construire.

1^o Voies ferrées dont la construction est demandée par le groupe d'armées du Centre ou prévue par la direction des Transports.

NATURE DES TRAVAUX.	LONGUEUR DE VOIE.	PERSONNEL NÉCESSAIRE.		OBSERVATIONS.
		S. C. F.	AUXILIAIRES.	
<i>1. Front de la V^e a l'Inée.</i>				
Ligne Vailly-Pontavert.	45 km.	3 cies.	24 cies.	Prévue par la direction des Transports, en projet (temps nécessaire: 2 mois).
Raccordement d'Épernay	1.300 m.	1 Cie.	3 cies.	En cours; sera achevée le 15 juillet.
Ligne entre la vallée de l'Aisne (Bouleuse) et la vallée de la Marne.	60 km.	,	1.....	Prévue par la direction des Transports; tracé non encore étudié; décision de construction subordonnée aux études à faire.
Améliorations à la voie métrique du C. B. R. (profil, croisements) de façon à augmenter son rendement.				Demandées par le G. A. C.; non étudiées par la direction des Transports.